Le Comité des Partenaires pour l'inclusion numérique des Pyrénées-Atlantiques

Feuille de route 2024-2027 de l'inclusion numérique dans les Pyrénées-Atlantiques

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE NUMÉRIQUE ENSEMBLE

LA FIBRE 64

Table des matières

1. Introduction 2
2. L'inclusion numérique au cœur d'une stratégie départementale 2
2.1. Un portage politique fort et partagé 2
2.2. Les Réseaux Locaux d'Inclusion Numérique (RLIN) 3
2.3. COPIN64 : Un comité partenarial 3
2.4. La formation des aidants numériques : Form'Action et Pauses Numériques ... 4
2.5. Education aux médias des collégiens 4
3. France Numérique Ensemble : un bilan et des opportunités 4
3.1. Un maillage important et une collaboration forte 4
3.2. Les enjeux d'une nouvelle feuille de route 5
4. COPIN64 : Des enjeux à la constitution d'une feuille de route participative 5
4.1. Constitution d'une gouvernance resserrée et représentative 5
4.2. Une méthodologie participative : Comités Techniques et groupes de travail. 6
4.3. Des actions réalistes, un calendrier opérationnel, un financement fléché 6
5. Les 20 fiches actions de la feuille de route FNE des Pyrénées-Atlantiques 9

Les fiches actions de la feuille de route FNE des Pyrénées-Atlantiques en détail 11

1. Introduction

Cinq ans après le lancement de la première stratégie nationale pour un numérique inclusif (SNNI) et à l'issue d'une vaste concertation partenariale menée dans le cadre du Conseil National de la Refondation numérique, l'État, les collectivités territoriales et les acteurs de la société civile ont souhaité réaffirmer leur engagement en faveur de l'inclusion numérique du plus grand nombre. Prenant la suite de la SNNI, la feuille de route nationale France Numérique Ensemble est structurée autour de 4 axes et 16 engagements :

> Axe 1 : Territorialiser la politique d'inclusion numérique et accompagner les acteurs locaux par la mobilisation d'un fonds d'ingénierie dédié
>
> Axe 2 : Déployer une gamme d'outils numériques accessibles à tous les médiateurs numériques pour assurer un développement des compétences tout au long de la vie
>
> Axe 3 : Soutenir les acteurs du secteur dans leurs travaux de structuration de la filière professionnelle et renforcer l'adéquation des formations aux réalités opérationnelles
>
> Axe 4 : Collecter selon la logique du dites-le-nous une fois et partager des données structurées pour mieux adapter, au fil de l'eau, la politique d'inclusion numérique aux réalités locales et nationales

Cette feuille de route doit permettre, d'ici à 2027, en complément des objectifs fixés dans le cadre de la politique prioritaire du Gouvernement « Devenir la première puissance numérique européenne » et de son chantier « Favoriser l'inclusion numérique pour tous par la formation et les conseillers numériques », d'atteindre les objectifs suivants : 8 millions de personnes accompagnées, 25 000 lieux d'inclusion numérique, 20 000 aidants numériques formés et 2 millions d'équipements informatiques reconditionnés accessibles aux ménages les plus modestes.

Dans le cadre de l'axe 1, les préfectures de département ont été chargées de coordonner la construction de gouvernances territoriales autour de l'inclusion numérique et de rédiger des feuilles de route locales qui déclinent les engagements nationaux. La feuille de route des Pyrénées-Atlantiques est le fruit d'un travail collaboratif associant la préfecture, le syndicat mixte La Fibre64, les collectivités, des partenaires publics et privés, autour d'une démarche qui vise à apporter des solutions aux personnes en difficulté avec le numérique et à les amener vers l'autonomie.

2. L'inclusion numérique au cœur d'une stratégie départementale

2.1. Un portage politique fort et partagé

Depuis sa création en 2018, La Fibre64, syndicat mixte composé du conseil départemental et des 10 EPCI à fiscalité propre du département, a joué un rôle central dans la promotion de l'inclusion numérique dans les Pyrénées-Atlantiques. En collaboration étroite avec la préfecture, le conseil départemental et les élus locaux, La Fibre64 a su mobiliser un large éventail d'acteurs pour soutenir cette cause. La gouvernance territoriale de l'inclusion numérique repose sur une coordination efficace entre les différents niveaux de gouvernance et les acteurs locaux. Cette approche collaborative a permis de définir des objectifs communs et de mettre en place des actions concertées pour réduire la fracture numérique.

De 2017 à 2022, La Fibre64 a participé à l'élaboration et mise en place de la Stratégie Nationale pour un Numérique Inclusif (SNNI Acte 1), sous le pilotage de l'Agence Nationale de la Cohésion de Territoires (ANCT) et de la Banque des Territoires (BDT).

Cela s'est traduit par de nombreux dispositifs (Aidant Connect, Pix, Pass Numériques, appel à projets comme « Outiller la médiation numérique », événement « Numérique en commun » ...) dont La Fibre64 s'est saisi pour le compte du territoire départemental, tant au bénéfice des aidants que des personnes en difficulté avec le numérique.

Le dispositif majeur et le plus récent de la stratégie 2017-2022 est le recrutement de Conseillers Numériques France Services (CNFS), pour lequel La Fibre64 a organisé la concertation territoriale et porté une candidature commune et cohérente à l'échelle des Pyrénées-Atlantiques. 40 postes de conseillers numériques ont ainsi été accordés aux différentes collectivités, entreprises et associations candidates du département.

Au premier semestre 2023, l'État a engagé une concertation nationale autour du numérique inclusif dans le cadre du Conseil National de la Refondation (CNR). Comme en 2017, La Fibre64 a été sollicitée pour participer au groupe de travail « Gouvernance, finances et modèles économiques ». Un important travail de bilan et de propositions a été réalisé, associant l'ensemble des partenaires institutionnels et privés impliqués dans le numérique. Le résultat de ce travail de concertation prend la forme d'une feuille de route « France Numérique Ensemble ». Une première circulaire a été adressée en juillet par l'État aux préfectures pour la déclinaison de cette feuille de route dans chaque département, intégrant notamment le calendrier de mise en place de la gouvernance territoriale de l'inclusion numérique et les principaux attendus de la feuille de route.

En raison de son expérience, de ses actions, de ses compétences et de ses moyens dédiés pour l'inclusion numérique dans les Pyrénées-Atlantiques, la préfecture a sollicité et identifié La Fibre64 comme coordinateur de la future gouvernance territoriale départementale. Elle a également confirmé le rôle de coordinateur de ce syndicat auprès des conseillers numériques du département.

2.2. Les Réseau Locaux d'Inclusion Numérique (RLIN)

En partenariat avec le conseil départemental et les intercommunalités, la Fibre64 anime et coordonne sept RLIN. Ces réseaux sont essentiels pour créer un maillage territorial fort et assurer une couverture homogène des services d'inclusion numérique. Les RLIN regroupent divers acteurs locaux, tels que les services départementaux des solidarités et de l'insertion, les intercommunalités, les conseillers numériques, les espaces France Services, les missions locales, les centres communaux d'action sociale, les centres sociaux et les tiers-lieux. Grâce à cette structure, La Fibre64 a pu organiser de nombreux ateliers de formation et des sessions d'information, répondant ainsi aux besoins spécifiques de chaque territoire.

2.3. COPIN64 : Un comité partenarial

Le Comité des Partenaires de l'Inclusion Numérique (COPIN64, cf composition partie 3.1) est une instance clé pour la coordination des actions d'inclusion numérique. Constitué des opérateurs de services publics, ce comité a déjà permis de réaliser des actions significatives telles que des formations pour les aidants numériques, des ateliers itinérants de médiation numérique, et la diffusion des pass numériques. COPIN64 joue un rôle crucial dans la supervision des initiatives et la

mise en œuvre des projets, garantissant ainsi une approche cohérente et intégrée de l'inclusion numérique dans le département.

2.4. La formation des aidants numériques : Form'Action et Pauses Numériques

La formation des aidants numériques est un pilier de la stratégie d'inclusion numérique développée dans le département. En organisant la concertation territoriale pour le recrutement de conseillers numériques (CoNums, nouvel acronyme des CNFS), La Fibre64 a su mobiliser les ressources nécessaires pour accompagner les personnes en difficulté avec le numérique. Les programmes de formation, tels que Form'Action et Pauses Numériques, offrent des sessions régulières et des modules en ligne pour renforcer les compétences des aidants. Ces initiatives ont permis de former un nombre significatif d'aidants, améliorant ainsi l'accès aux services numériques pour les populations vulnérables.

2.5. Education aux médias des collégiens

L'éducation aux médias des collégiens est une composante essentielle de la démarche d'inclusion numérique de La Fibre64. En collaboration avec les établissements scolaires, La Fibre64 a mis en place des ateliers éducatifs et des projets innovants, comme « Le journal des Fake-News ». Ce projet vise à lutter contre la désinformation en créant un journal pédagogique en ligne, impliquant à la fois les jeunes et les séniors. Ces actions permettent de sensibiliser environ 3000 collégiens par an à l'utilisation responsable et critique des médias numériques, tout en renforçant leurs compétences numériques.

3. France Numérique Ensemble : un bilan et des opportunités

3.1. Un maillage important et une collaboration forte

Le déploiement des deux dispositifs Conseillers Numériques et France Services a été mené par la préfecture des Pyrénées-Atlantiques en partenariat avec La Fibre64 (pour les CoNums). Ce travail permis de mettre en place un maillage territorial conséquent, avec, au plus fort de chaque dispositif, 40 CoNums et 33 France services.

A ce jour, le territoire assiste à un désengagement des structures employeuses de CoNums en lien notamment avec la dégressivité du financement annuel de l'État et la difficulté à solliciter des financements complémentaires pérennes. Cela induit une absence de médiation numérique sur les territoires du « Pays-basque Intérieur » et de la communauté de communes du Pays de Nay.

Le rapprochement des acteurs des deux dispositifs initiés depuis 2022 par les deux coordinateurs départementaux apparaît à ce jour comme une opportunité. Celui-ci permet de favoriser sur chaque territoire une orientation en proximité des administrés vers les services adéquats en fonction de leurs besoins (montée en autonomie pour les CoNums, accès aux droits pour les France Services).

Cette collaboration s'inscrit dans la démarche d'interconnaissance des acteurs de l'inclusion numérique via les RLIN. Ceux-ci permettent, au-delà de pouvoir orienter les citoyens en proximité et répondre plus rapidement à leurs demandes, de faire émaner de réelles dynamiques de territoire et des échanges permettant la montée en compétence de chaque acteur et notamment des aidants numériques.

3.2. Les enjeux d'une nouvelle feuille de route

La démarche de territorialisation de l'inclusion numérique initiée par l'Etat dans le cadre de France Numérique ensemble s'inscrit pleinement dans la stratégie départementale portée depuis 2018. En ce sens, elle a permis à l'ensemble des partenaires de réaliser un point d'étape sur les actions déjà menées et de dégager les enjeux prioritaires de la nouvelle feuille de route 2024-2027.

Les constats réalisés ont permis de dégager deux grandes orientations en corrélation avec l'enveloppe financière allouée par l'Etat pour l'année 2025 (48 200 €) :

- Adapter et développer les actions déjà construites pour les rendre plus efficientes
- Proposer de nouvelles actions sur des enjeux peu ou pas traités jusqu'alors

En accord avec les observations et les thématiques de travail remontées à travers les RLIN, le comité COPIN64 et les CoNums, plusieurs enjeux ont été identifiés et validés par le Comité Stratégique France Numérique Ensemble constitué pour l'occasion :

1. Constituer un fond local de l'inclusion numérique afin d'accompagner les financements de l'Etat
2. Former des aidants, agents publics et associatifs aux accompagnements numériques de niveau 1
3. Eduquer les jeunes aux médias et à la numérisation de la vie active et développer des actions autour de la parentalité numérique
4. Mieux communiquer sur l'offre et les dispositifs d'inclusion numérique locaux et nationaux
5. Favoriser l'accès aux équipements et connexions solidaires pour les publics les plus précaires
6. Développer une méthode d'évaluation de la politique territoriale d'inclusion numérique

4. COPIN64 : Des enjeux à la constitution d'une feuille de route participative

4.1. Constitution d'une gouvernance resserrée et représentative

Une gouvernance territoriale a été instaurée lors du premier Comité Stratégique sur la base des relations préexistantes et par l'identification des acteurs et coordinations départementales déjà impliquées dans la stratégie d'inclusion numérique. Pouvant évoluer, elle est composée des membres suivants :

- La préfecture des Pyrénées-Atlantiques
- Le conseil départemental et les dix EPCI à fiscalité propre représentés par le syndicat mixte La Fibre64
- Les opérateurs de services publics (France Travail, CAF, CPAM, MSA, CARSAT)
- La direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
- L'association des maires des Pyrénées-Atlantiques
- Les coordinateurs France Services et CoNums
- La Poste via la commission départementale de présence postale territoriale
- La fédération départementale des centres sociaux
- L'union départementale des centres communaux d'action sociale
- Les missions locales représentées par la mission locale Pays-Basque
- Orange et Orange Digital Center

Le comité stratégique se réunira à raison de deux fois par an. Il a pour mission de définir les orientations stratégiques, de valider la feuille de route territoriale FNE des Pyrénées-Atlantiques et de contrôler sa bonne exécution.

4.2. Une méthodologie participative : Comités Techniques et groupes de travail

La constitution de la feuille de route FNE des Pyrénées-Atlantiques a été réalisée en cohérence avec la stratégie déjà présente et notamment en associant l'ensemble des partenaires volontaires issus de la gouvernance et des RLIN. Cela a permis une exhaustivité des typologies de participants au cours de l'ensemble des temps de travail.

En premier lieu, trois Comités techniques ont été organisés (un sur le secteur Pays-Basque et deux sur le secteur Béarn). Ceux-ci avaient pour objectifs de détailler trois enjeux (enjeux 2, 3 et 4) en chantiers prioritaires plus opérationnels

Les enjeux 1, 5 et 6 ont été précisés par les agents de La Fibre64 en lien avec des partenaires et professionnels spécifiques (ANCT, Banque des Territoires, Alpi40, structures de reconditionnement de matériels informatiques…).

Lors des Comités Techniques, 42 participants représentants 32 structures (opérateurs de services publics, centres sociaux, collectivités territoriales, structures de l'insertion et de l'emploi, Cité éducative…) ont ainsi identifié 3 à 4 chantiers prioritaires pour chaque enjeu.

Ces chantiers, validés lors d'un second Comité Stratégique, ont ensuite fait l'objet de travaux lors de groupes de travail dédiés à effectif restreint. Ceux-ci ont permis d'aboutir à la rédaction de 19 fiches actions à réaliser principalement sur l'année 2025 et présentées plus loin.

4.3. Des actions réalistes, un calendrier opérationnel, un financement fléché

La constitution de la feuille de route FNE des Pyrénées-Atlantiques dans sa partie opérationnelle (fiches action, calendrier et fléchage du financement FNE) s'est focalisée sur la mise en place d'actions concrètes sur l'année 2025, la méconnaissance de l'avenir du Fonds Local d'Inclusion Numérique en cours de création.

Toutefois, certaines actions se projettent sur les trois années à venir alors que d'autres définissent les bases d'instances de réflexion vouées à définir des calendriers annuels de projets.

Les 20 fiches actions (détaillées en partie 4) font l'objet d'un calendrier (ANNEXE 1) qui a été constitué afin d'assurer la faisabilité des projets tant en termes de charge de travail que de mobilisation des partenaires.

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
Liberté
Égalité
Fraternité

LA FIBRE 64

COPIN64
Le Comité des Partenaires pour l'inclusion numérique des Pyrénées-Atlantiques

FEUILLE DE ROUTE FNE 2024-2027

Communiquer sur FNE 2024-2027

2.1 Acculturer pour mieux orienter et/ou accompagner
2.2 Les Cafés Virtuels de l'Inclusion Numérique : informer et partager
2.3 Mieux orienter les publics grâce à la cartographie nationale
2.4 Améliorer la visibilité de l'offre d'accompagnement numérique

Eduquer aux médias et à la parentalité numérique

3.1 Accompagner ensemble les actions d'EMI et de parentalité numérique
3.2 Etat des lieux de l'EMI dans les Pyrénées-Atlantiques
3.3 Les jeunes questionnent leurs pairs
3.4 Favoriser une synergie départementale des actions d'EMI et de parentalité numérique
3.5 Sensibiliser les professionnels aux enjeux, outils et bonnes pratiques autour de la parentalité numérique

Financer FNE 2024-2027

1.1 Fonds local de l'inclusion numérique
1.2 Pérenniser les Conseillers Numériques

Former et sensibiliser les Aidants Numériques

4.1 Agents publics territoriaux et de l'Etat : se former à l'accompagnement numérique en sécurité
4.2 S'approprier les plateformes en ligne des opérateurs de services publics
4.3 Intervenir dans les réseaux d'aidants pour les sensibiliser à l'inclusion numérique
4.4 Connaître les spécificités des différentes catégories d'aidants (numériques) professionnels pour mieux les accompagner
4.5 Accompagner les aidants numériques dans la connaissance et le recours aux outils à destination des publics très éloignés du numérique

Evaluer le dispositif

7.1 Démarche d'évaluation mutualisée

Accéder à des équipements reconditionnés

6.1 Accès à un équipement et une connexion à tarifs solidaires pour les personnes les plus précaires

Outiller et fédérer les professionnels

5.1 Outiller les professionnels de l'emploi et de l'insertion
5.2 Sensibiliser et fédérer les acteurs des territoires autour du numérique dans le cadre de l'emploi et de l'insertion

€ FINANCEMENT ANCT

COORDINATION/PRODUCTION LA FIBRE64

Financement de la feuille de route – 2024-2027 :

Le financement de la feuille de route FNE des Pyrénées-Atlantiques 2024-2027 comprends deux ressources principales :

- L'enveloppe financière FNE 2025 allouée par l'Etat. Celle-ci est orientée sur une partie des actions, certaines nécessitant seulement du temps de travail sans besoin de prestation. A ce titre, une partie de l'enveloppe financière est fléchée vers l'accompagnement et le pilotage par La Fibre64 de l'ensemble de la feuille de route dont plusieurs fiches actions.
- La mobilisation du Chargé de mission Inclusion Numérique de La Fibre64 : 180 jours financés à hauteur de 25000 € par l'Etat dans le cadre du dispositif Coordinateur de Conseillers Numériques

Fléchage de l'enveloppe FNE 2025		
Fiches actions	**Fin. FNE 2025**	**Typologie**
1.1 - Fonds Local de l'Inclusion Numérique	24 000 €	Prestation
2.1- Acculturer pour mieux orienter et/ou accompagner	1 000 €	Prestation
2.4 - Améliorer la visibilité de l'offre	3 000 €	Prestation
3.2- Etat des lieux de l'EMI dans les Pyrénées-Atlantiques	6 000 €	Prestation
3.3 - Les jeunes questionnent leurs pairs	3 000 €	Prestation
3.4 - Favoriser une synergie départementale des actions d'EMI et de parentalité numérique	4 000 €	Prestation
4.4 - Intervenir dans les réseaux d'aidants pour les sensibiliser à l'inclusion numérique	1 000 €	Prestation
7.1 - Evaluation politique publique	2 500 €	Prestation
Animation/Coordination FNE - La Fibre64	3 700 €	RH
TOTAL ENVELOPPE FNE GENERALE	**48 200 €**	
4.1 - Former les aidants numériques (agents territoriaux et de l'Etat) à l'accompagnement numérique en sécurité	20 000 €	Prestation
TOTAL ENVELOPPE FNE FORMATION	**20 000 €**	

5. Les 20 fiches actions de la feuille de route FNE des Pyrénées-Atlantiques

- **Financement de la stratégie d'inclusion numérique départementale**

1.1 : Le fonds local de l'inclusion numérique
1.2 : Pérenniser les Conseillers Numériques

- **Communication entre partenaires et vers les publics**

2.1 : Acculturer pour mieux orienter et/ou accompagner
2.2 : Les Cafés Virtuels de l'Inclusion Numérique : informer et partager
2.3 : Mieux orienter les publics grâce à la cartographie nationale
2.4 : Améliorer la visibilité de l'offre d'accompagnement numérique

- **Education et sensibilisation des jeunes et parents aux médias et à la parentalité numérique**

3.1 : Accompagner ensemble les actions d'EMI et de parentalité numérique
3.2 : Etat des lieux de l'EMI dans les Pyrénées-Atlantiques
3.3 : Les jeunes questionnent leurs pairs
3.4 : Favoriser une synergie départementale des actions d'EMI et de parentalité numérique
3.5 : Sensibiliser les professionnels aux enjeux, outils et bonnes pratiques autour de la parentalité numérique

- **Former des aidants, agents publics et associatifs aux accompagnements numériques de niveau 1**

4.1 : Agents publics territoriaux et de l'Etat : se former à l'accompagnement numérique en sécurité
4.2 : S'approprier les plateformes en ligne des opérateurs de services publics
4.3 : Intervenir dans les réseaux d'aidants pour les sensibiliser à l'inclusion numérique
4.4 : Connaître les spécificités des différentes catégories d'aidants (numériques) professionnels pour mieux les accompagner
4.5 : Accompagner les aidants numériques dans la connaissance et le recours aux outils à destination des publics très éloignés du numérique

- **Accompagner à la vie active numérique**

5.1 : Outiller les professionnels de l'emploi et de l'insertion
5.2 : Sensibiliser et fédérer les acteurs des territoires autour du numérique dans le cadre de l'emploi et de l'insertion

- **Favoriser l'accès aux équipements et connexions solidaires pour les publics les plus précaires**

6.1 : Accès à un équipement et une connexion à tarifs solidaires pour les personnes les plus précaires

- **Développer une méthode d'évaluation de la politique territoriale d'inclusion numérique**

7.1 : Démarche d'évaluation mutualisée

Fait à Pau, le 30 octobre 2024

La Sous-préfète d'Oloron Sainte-Marie

Marion AOUSTIN-ROTH

Le Président de La Fibre64

Nicolas PATRIARCHE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La Fibre64

PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE
NUMÉRIQUE
ENSEMBLE

LA FIBRE
64

Les fiches actions de la feuille de route FNE des Pyrénées-Atlantiques

En détail

FICHE ACTION 1.1	Fonds local d'inclusion numérique

Objectifs de l'action :

Créer un fonds local d'inclusion numérique pour faciliter l'accès aux outils et services numériques des populations les plus éloignées du numérique dans les Pyrénées-Atlantiques. Ce fonds permettra de financer des actions visant à réduire la fracture numérique en soutenant des initiatives locales, en équipant les citoyens et en formant les acteurs locaux aux usages numériques essentiels.

Description de l'action :

Le fonds local d'inclusion numérique a pour vocation de financer divers projets portés par les communes, intercommunalités, associations et autres acteurs locaux engagés pour l'inclusion numérique. Il pourra s'agir de projets de médiation numérique, de formations pour les jeunes, personnes âgées, en situation de précarité, ou éloignées du numérique, ainsi que de l'acquisition de matériel. Ce fonds sera alimenté par des contributions locales publiques et privées et des financements nationaux dans le cadre de la stratégie de l'État "France Numérique Ensemble".

Pilote(s) de l'action :

Le Syndicat Mixte La Fibre64, en partenariat avec les collectivités territoriales du département, les services de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

La gouvernance du fonds sera confiée aux représentants des co-financeurs du fonds local.

Publics ciblés :

Structures publiques ou privées porteuses d'action en faveur de l'inclusion numérique.

Partenaires associés :

- Collectivités locales (communes, intercommunalités, Région, Département)
- Financeurs Banque des Territoires
- Entreprises privées
- Opérateurs de services publics
- Opérateurs de services essentiels (énergie, banque etc.)
- Fondations

Ressources humaines :

- Coordination La Fibre 64 pour la gestion du fonds
- Médiateurs numériques pour l'accompagnement des projets financés
- Personnel des collectivités et associations impliquées

Ressources financières :

- Contributions des collectivités territoriales des Pyrénées-Atlantiques
- Subventions de l'État (France Numérique Ensemble 20 000 €, Banque des Territoires)
- Contributions du secteur privé et mécénat

Calendrier :

Novembre 2024 : Création du fonds et premier abondement

1er semestre 2025 : Présentation du fonds et collecte d'engagement auprès des financeurs

4ème trimestre 2025 : Premier appel à projets

2026 : Suivi et accompagnement des projets financés

Indicateurs d'évaluation :

Montant et pourcentage de cofinancements obtenus

Nombre de projets financés

Nombre de bénéficiaires des actions d'inclusion numérique

Taux de satisfaction des bénéficiaires

FICHE ACTION 1.2	Comment pérenniser les postes de Conseillers Numériques ?

Objectifs de l'action :
Les Conseillers Numériques (CoNums) sont des acteurs majeurs de l'inclusion numérique sur les territoires. Un désengagement des structures employeuses de CoNums est observé en lien notamment avec la dégressivité du financement annuel de l'État et la difficulté à solliciter des financements complémentaires pérennes. Il apparaît opportun d'engager une réflexion sur l'ensemble des actions pouvant permettre une pérennisation des postes actuels.

Description de l'action :
L'action consistera à la mise en place d'un groupe de travail dédié afin de :

- Identifier des financements complémentaires pérennes
- Réfléchir à des actions de maîtrise des coûts (mutualisation…)
- Prendre connaissance d'expériences extérieures inspirantes

Le groupe de travail se réunira à échéance régulière

Pilote(s) de l'action :
La Fibre64, La préfecture des Pyrénées-Atlantiques

Publics ciblés :
Conseillers Numériques

Partenaires associés :
Employeurs de CoNums, Préfecture, Fédération des Centres Sociaux

Ressources humaines :
Coordinateur des Conseillers Numériques, agent de la Préfecture en charge du dispositif

Ressources financières :

Calendrier :
Janvier 2025 : Création du groupe de travail
1er semestre 2025 : Rencontres à échéance régulière

Indicateurs d'évaluation :
Nombre de financements pérennes identifiés
Evolution du nombre de CoNums en activité

FICHE ACTION 2.1	Acculturer pour mieux orienter et/ou accompagner
Objectifs de l'action : L'inclusion numérique, les dispositifs nationaux d'accompagnement numérique ainsi que les divers outils d'accompagnement et d'orientation des usagers sont encore méconnus des élus, des secrétaires de mairies, des travailleurs sociaux… Cette action devra permettre à l'ensemble de ces personnes d'obtenir une connaissance facilitant l'accompagnement et l'orientation des personnes en difficulté numérique.	
Description de l'action : Cette action consiste en la création d'une ressource simple (mini-guide) qui sera mise à disposition, en format papier et numérique disponible sur copin64.fr, auprès des publics cibles et présentée lors de webinaires et réunions (conseils communautaires…). Cet outil pourra servir de base à la création d'un « commun » à destination de l'ensemble des membres de la gouvernance FNE.	
Pilote(s) de l'action : La Fibre64 et les EPCI.	
Publics ciblés : Élus, secrétaires de mairies, agents d'accueil, travailleurs sociaux, conseillers France services.	
Partenaires associés : Préfecture, association départementale des maires, CAF, Coordinatrice France services.	
Ressources humaines : Chargé de mission La Fibre64 (estimation 11 jours) + référent numérique des EPCI + coordinatrice France services.	
Ressources financières : Budget = 1 000 € - Frais d'impression de 1 000 exemplaires du mini-guide.	
Calendrier : 1er semestre 2025 : Création du mini-guide Mai-juin 2025 : Lancement lors du salon des Maires des Pyrénées-Atlantiques Dernier trimestre 2025 : Webinaires et présentation lors de Conseils Communautaires	
Indicateurs d'évaluation : Nombre de participants aux webinaires Questionnaire de satisfaction.	

FICHE ACTION 2.2	Les Cafés Virtuels de l'Inclusion Numérique : informer et partager

Objectifs de l'action :
La connaissance des actualités, dispositifs et acteurs nationaux et locaux de l'inclusion numérique est primordiale dans l'accompagnement numérique des publics. Il apparaît donc important d'informer régulièrement les structures gravitant autour de l'inclusion numérique sur les nouveautés et les possibilités offertes par les initiatives locales et nationales.

Description de l'action :
L'action consistera à réaliser tous les deux mois un webinaire (Café virtuel d'1h30 à 2 h) permettant de :
- Présenter les actualités et expériences significatives locales et nationales de l'inclusion numérique
- Présenter les outils et les dispositifs
- Échanger autour de problématiques communes

Pilote(s) de l'action :
La Fibre64.

Publics ciblés :
Acteurs de l'accompagnement numérique, aidants numériques, élus.

Partenaires associés :
Membres du comité stratégique de COPIN64.

Ressources humaines :
Chargé de mission La Fibre64 (estimation 9 jours)

Ressources financières :

Calendrier :
Expérimentation en cours au dernier trimestre 2024
Généralisation au 1er semestre 2025

Indicateurs d'évaluation :
Nombre de participants
Enquête de satisfaction à la suite de chaque webinaire
Appropriation des informations et outils par les structures du territoire

FICHE ACTION 2.3	Mieux orienter les publics grâce à la cartographie nationale

Objectifs de l'action :

Afin de faciliter l'orientation des citoyens par les aidants numériques vers les services d'accompagnement numérique adaptés, la cartographie nationale et son moteur de recherche est un outil primordial mais trop peu connu.

La promotion et la valorisation de cet outil au niveau territorial permettra une meilleure orientation et facilitera les réorientations.

Description de l'action :

L'action consiste à :

- Présenter la cartographie nationale aux structures d'accompagnement numérique lors d'un webinaire dédié (accès, incorporation, modification des données…)
- Mettre à jour la cartographie nationale de l'inclusion numérique par une campagne mailing auprès des partenaires et de relance téléphonique pour les structures présentes et mal ou pas recensées.
- Incorporer la cartographie au sein du site départemental dédié à l'inclusion numérique
- Promouvoir la cartographie nationale auprès des aidants numériques lors d'un webinaire et d'une campagne courriel dédiée
- Réaliser une campagne de mise à jour et de promotion annuelle

Pilote(s) de l'action :

La Fibre64

Publics ciblés :

Structures d'accompagnement numérique et aidants numériques

Partenaires associés :

ANCT, préfecture, association des maires, conseil départemental

Ressources humaines :

Chargée de mission La Fibre64 (estimation 16 jours)

Ressources financières :

Calendrier :

- Janvier 2025 : Présentation aux structures d'accompagnement numérique
- Février – Mars 2025 : Mise à jour de la cartographie
- Avril 2025 : Incorporation au site Internet
- Mai 2025 – Juin 2025 : Webinaires et campagne e-mail dédiés

Indicateurs d'évaluation :

Nombre de participants aux webinaires

Nombre de visite sur le site dédié

FICHE ACTION 2.4	Améliorer la visibilité de l'offre d'accompagnement numérique

Objectifs de l'action :
La méconnaissance des possibilités d'accompagnement numérique sur le territoire par le grand public est une réalité.
Aussi, compte tenu du déficit de compétences numériques d'une part non-négligeable des publics et de la nécessité d'une proximité des structures accompagnantes, la réalisation d'un « flyer » recensant les structures d'accompagnement et leur fonctionnement à l'échelle des bassins de vie apparaît comme une solution adéquate.

Description de l'action :
L'action consiste en la création d'un flyer/livret par bassin de vie (Réseaux Locaux d'Inclusion Numérique) à destination du grand public, recensant l'offre d'accompagnement numérique à l'échelle d'un bassin de vie et les modalités de recours à ceux-ci. Ces outils seront réalisés à partir de la base de données nationales de l'inclusion numérique, avec une charte graphique commune départementale. Ces documents seront mis à jour chaque année et seront distribués dans des lieux ressources (mairies, structures de l'emploi et de l'insertion, opérateurs de services publics, centres sociaux…). Une version imprimable sera communiquée à l'ensemble des partenaires.

Pilote(s) de l'action :
La Fibre64

Publics ciblés :
L'ensemble de la population

Partenaires associés :
ANCT, conseil départemental, Conseillers numériques, coordinatrice France services

Ressources humaines :
Chargé de mission La Fibre64 (estimation 15 jours)
Imprimerie CD64, graphiste indépendant

Ressources financières :
Graphiste indépendant = 2 000 €
Impressions = 1 000 €

Calendrier :
2ème semestre 2025 au vu de l'actualisation de la base de données nationales (cf fiche action « Cartographie »

Indicateurs d'évaluation :
Taux d'(usure) de flyers (au bout de combien de temps les flyers sont indisponibles dans les structures)
Nombre de personnes indiquant venir sur la base de ces outils de communication

FICHE ACTION 3.1	Accompagner ensemble les actions d'Education aux Médias et à l'Information (EMI) et de parentalité numérique

Objectifs de l'action :
Les thématiques de l'EMI et de la parentalité numérique sont transversales à différents champs d'actions et différentes typologies d'acteurs. Aussi, la création d'actions départementales doit résulter d'une réflexion et d'un travail collégial de l'ensemble des catégories d'acteurs. La création d'un comité technique composé de l'ensemble de ces acteurs permettra de définir un plan d'actions 2026-2027 et de réaliser dans un premier temps les deux actions déjà identifiées : état des lieux sur l'offre et les besoins (fiche action 3.2) et évènement annuel de l'EMI (Fiche Action 3.4).

Description de l'action :
L'action consistera en la création et l'animation d'un comité technique dédié aux thématiques de l'EMI et de la parentalité numérique. Le comité technique devra dans un premier temps recenser les partenaires à inclure dans le comité technique. Dans un second temps, il se réunira à échéance régulière afin d'accompagner et encadrer les actions portées dans le cadre de COPIN64. Il sera force de propositions pour établir un calendrier d'actions 2026-2027.

Pilote(s) de l'action :
La Fibre64 + partenaires volontaires.

Publics ciblés :

Partenaires associés :
Éducation nationale, conseil départemental, CAF, CPAM, MSA, ARS, collectif des MJC paloises, cités éducatives, fédération des centres sociaux, Ligue de l'enseignement, référent numérique des EPCI.

Ressources humaines :
Chargé de mission La Fibre64 (estimation 9 jours)
+ agents des partenaires du groupe de pilotage.

Ressources financières :

Calendrier :
1/ Premier trimestre : création et première rencontre du comité technique COPIN64 – EMI
2/ Une fois par trimestre : réunion du comité technique

Indicateurs d'évaluation :
Nombre de partenaires associées aux comités techniques
Participation effective des partenaires aux réunions
Cohérence et validation du plan d'actions 2026-2027 par le comité stratégique COPIN64.

FICHE ACTION 3.2	Etat des lieux de l'Education aux Médias et à l'Information (EMI) dans les Pyrénées-Atlantiques

Objectifs de l'action :

L'offre d'actions en termes d'EMI (Education aux Médias et à l'Information) et de parentalité numérique est importante dans les Pyrénées-Atlantiques. Elle est réalisée par une multiplicité d'acteurs. Toutefois, il n'existe pas de visibilité exhaustive et son adaptation réelle aux besoins des jeunes et des parents n'est pas connue.

L'action visera ainsi à recenser l'ensemble des offres et des acteurs mais aussi à identifier les besoins réels des publics.

Afin de faciliter cette étude, l'appui d'une structure compétente sera sollicité.

Description de l'action :

L'action se déroulera en plusieurs phases :

1/ Établissement du cahier des charges de l'étude de l'offre par le comité technique dédié (Fiche action 3.1)

2/ Choix de la structure accompagnatrice de la démarche

3/ Recensement :

- De l'offre avec un accompagnement de la structure accompagnatrice. Cette analyse sera réalisée en prenant en compte une approche par bassin de vie (RLIN)
- Des besoins des jeunes par une action d'EMI (Fiche Action 3.3) et des parents

4/ Présentation des résultats de l'étude lors d'un évènement professionnel départemental (Fiche Action 3.4)

Pilote(s) de l'action :

Comité technique COPIN64-EMI dédié

Publics ciblés :

Publics jeunes (à préciser par le comité technique dans la phase d'élaboration du cahier des charges) et parents, structures œuvrant dans le champ de l'EMI et de la parentalité.

Partenaires associés :

Structure accompagnatrice au diagnostic / Étudiants de l'Université Pau-Pays de l'Adour ?

Ressources humaines :

Chargé de mission La Fibre64 (estimation 21 jours) + membres du comité technique COPIN64-EMI

Ressources financières :

6 000 €, enveloppe FNE, marché d'accompagnement par une structure spécialisée

Calendrier :

Premier semestre 2025 :

- Établissement du cahier des charges de l'étude de l'offre
- Enquête auprès des jeunes et des parents

Fin premier semestre 2025 : Sélection de la structure accompagnatrice

Deuxième semestre 2025 : Réalisation de l'étude de l'offre

Janvier 2026 : Restitution de l'étude

Indicateurs d'évaluation :

Nombre et exhaustivité des structures impliquées dans le diagnostic de l'offre

Nombre de jeunes et de familles répondants à l'enquête sur les besoins et exhaustivité des représentations

FICHE ACTION 3.3	Les jeunes questionnent leurs pairs
Objectifs de l'action : Afin de recueillir les besoins effectifs des jeunes en termes d'accompagnement numérique par les professionnels, l'action visera à réaliser une action d'éducation aux médias par la réalisation de créations numériques (reportage vidéo, podcast…).	
Description de l'action : L'action consistera pour le comité technique dédié (fiche action 3.1) à : 1/ Concevoir un dispositif d'éducation aux médias de recueil des besoins des jeunes 2/ Déployer le dispositif auprès de structures partenaires 3/ Compiler et intégrer les résultats à l'état des lieux EMI (fiche action 3.2)	
Pilote(s) de l'action : Le comité technique COPIN64-EMI	
Publics ciblés : Les jeunes de 6 à 16 ans	
Partenaires associés : Membres du comité technique et structures du champ de la jeunesse	
Ressources humaines : Chargé de mission La Fibre64 (estimation 9 jours) + agents des structures membres du comité technique	
Ressources financières : 3000 €, création du dispositif et accompagnement technique des acteurs de terrain	
Calendrier : 1/ Janvier à mars 2025 : Création du dispositif d'EMI 2/ Avril à septembre 2025 : Déploiement du dispositif 3/ Septembre à octobre 2025 : Établissement des résultats de l'enquête	
Indicateurs d'évaluation : Nombre de jeunes inscrits dans le dispositif et nombre de jeunes touchés Nombre de structures partenaires Nombre de créations réalisées Pertinence des résultats obtenus	

FICHE ACTION 3.4	Favoriser une synergie départementale des actions d'EMI et de parentalité numérique

Objectifs de l'action :

Les nombreux projets et actions d'EMI (Education aux Médias et à l'Information) et de parentalité numérique sont à ce jour souvent portés individuellement avec une concertation, des partenariats et une communication pouvant être améliorés. Afin de favoriser cela, une rencontre annuelle (ou bisannuelle) des acteurs de l'EMI sera réalisée.

Description de l'action :

L'action consistera en la réalisation d'un événement d'une journée à destination des professionnels œuvrant dans le champ de l'EMI et de la parentalité numérique. Cette rencontre se décomposera en divers temps permettant de :

- Rendre-compte des actions engagées dans le cadre de COPIN64
- Favoriser l'interconnaissance et les partenariats entre acteurs
- Partager des actions inspirantes
- Collaborer et s'impliquer dans une programmation de temps forts départementaux et nationaux (ex : Défis sans écrans, Mois de la cyber sécurité, Safer Internet Day…)

Cette action pourra faire l'objet, lors de l'élaboration de sa première édition, d'un accompagnement par une structure dédiée à l'organisation de ce type d'événement.

Pilote(s) de l'action :

Comité technique COPIN64-EMI (Fiche Action 3.1)

Publics ciblés :

Structures œuvrant dans le champ de l'EMI et de la parentalité numérique

Partenaires associés :

Membres du comité technique COPIN64-EMI, ANCT, Réseau Canopée, CLEMI

Ressources humaines :

Chargé de mission La Fibre64 (estimation 18 jours)
+ agents des structures du comité technique COPIN64-EMI

Ressources financières :

2 000 € = Accompagnement à l'élaboration de la première édition
2 000 € = Réalisation de la première édition

Calendrier :

1/ Premier trimestre 2025 : Sélection de la structure accompagnatrice
2/ Deuxième trimestre 2025 : Élaboration du cahier des charges de l'évènement par le comité technique avec accompagnement de la structure compétente
3/ Deuxième semestre 2025 : Organisation de l'événement
4/ Premier trimestre 2026 : Réalisation de l'événement

Indicateurs d'évaluation :

Nombre de structures participantes
Questionnaire de satisfaction concernant l'événement
Questionnaire à 6 mois sur les collaborations engendrées par cet événement

FICHE ACTION 3.5	Sensibiliser les professionnels aux enjeux, outils et bonnes pratiques autour de la parentalité numérique

Objectifs de l'action :
La parentalité numérique est un sujet transverse à l'ensemble des professionnels œuvrant dans le champ de la famille et de la jeunesse. Au vu des spécificités liées aux usages numériques dans la relation parent-enfant et celles-ci étant mal ou méconnues, cette action visera à proposer des temps collectifs d'échanges et de sensibilisation.

Description de l'action :
L'action consistera en la réalisation de demi-journées d'acculturation aux enjeux de la parentalité numérique en privilégiant les échanges et la présentation d'outils et de bonnes pratiques opérationnelles. Ces événements s'appuieront sur des actions déjà proposées et identifiées par le comité technique (Fiche Action 31) et l'état des lieux (Fiche Action 32).

Pilote(s) de l'action :
Comité technique COPIN64-EMI

Publics ciblés :
Professionnels des champs de la parentalité et de la jeunesse

Partenaires associés :
Membres du comité technique COPIN64-EMI, CAF…

Ressources humaines :
Chargé de mission La Fibre64 (estimation 5 jours)
+ agents des membres du comité technique COPIN64-EMI

Ressources financières :

Calendrier :
Année 2026, à la suite de l'étude EMI-Parentalité Numérique

Indicateurs d'évaluation :

FICHE ACTION 4.1	Agents publics territoriaux et de l'Etat : se former à l'accompagnement numérique en sécurité

Contexte et objectifs de l'action :

Les aidants numériques professionnels (secrétaires de mairies, travailleurs sociaux, CoNums…) sont la porte d'entrée des demandes d'accompagnement numérique. Toutefois, ils ne sont pas spécifiquement formés aux compétences de base inhérentes à la réponse à apporter dans ces cas précis. **L'action visera à sensibiliser et former ce public aux postures, connaissances des dispositifs et acteurs de l'inclusion numérique, bonnes pratiques et outils de sécurisation des accompagnements. L'objectif consiste à apporter sérénité et sécurité aux aidants pouvant se trouver en situation d'accompagnement et à favoriser les réorientations vers les professionnels adéquats de proximité.** Cette action faisant l'objet d'un conventionnement spécifique, l'objectif de 62 agents formés au cours de l'année 2025 est fixé par l'ANCT.

Description de l'action :

Cette action consistera en la réalisation de journées de formation. Elles seront coordonnées par La Fibre64 dans le respect du cahier des charges de la convention « Formation des aidants » signée avec l'ANCT.

Un organisme de formation local certifié, Qualiopi, proposera trois types de formation en s'appuyant sur les communs de formation déployés par l'État :

1/ Une journée de formation « Accompagnement numérique »

2/ Une journée de formation « Sécurisation des accompagnements via le dispositif « Aidants connect »

3/ Un parcours de formation « Accompagnement numérique et sécurisation des accompagnements sur deux journées de formation »

Pilote(s) de l'action :

La Fibre64

Publics ciblés :

Agents de la fonction publique d'État et territoriale (Secrétaires de mairies, travailleurs sociaux, CoNums …)

Partenaires associés :

Préfecture, conseil départemental, association des maires, coordinatrice France services, centre de gestion

Ressources humaines :

Chargé de mission La Fibre64 (estimation 9 jours)

Ressources financières :

20 000 € : enveloppe spécifique dédiée :« FNE-Formation des Aidants – 2025 »

Calendrier :

1/ Dernier trimestre 2025

- Finalisation du conventionnement ANCT-La Fibre64
- Sélection de l'organisme de formation et définition du calendrier de formation 2025

2/ Janvier 2025 : communication auprès des publics et inscription aux premières sessions de formation

3/ Mars à novembre 2025 : réalisation des sessions de formation et communication intermédiaire sur les prochaines sessions de formations

4/ Décembre 2025 : Bilan de l'action

Indicateurs d'évaluation :

Nombre de participants formés

Enquête de satisfaction à l'issue de la formation

Enquête à 6 mois sur l'impact de la formation sur les pratiques quotidiennes

FICHE ACTION 4.2	S'approprier les plateformes en ligne des opérateurs de services publics

Objectifs de l'action :

Les Pauses Numériques, testées depuis plusieurs années au Pays-Basque, sont des ateliers d'une demi-journée réalisés par les OSP (Opérateurs de Services Publics). Ceux-ci permettent aux agents accompagnant les publics sur les démarches en ligne des OSP de bénéficier de l'actualisation de leurs connaissances de ces applications mais aussi des démarches réalisables et de leur fonctionnement. Au vu du succès du dispositif, cette action doit être développée afin de bénéficier à l'ensemble des agents des Pyrénées-Atlantiques, tout en étayant son offre d'accompagnement.

Description de l'action :

L'action consistera en un essaimage des Pauses Numériques sur le secteur Béarn. Au-delà des plateformes déjà présentées (CAF, Améli, France Travail, MSA, MDPH), l'offre en s'enrichira de la plateforme Impots.gouv.fr. De plus, afin d'en faire bénéficier le plus grand nombre d'agents, l'accès sera généralisé à l'ensemble des partenaires des Réseaux Locaux d'Inclusion Numérique.

Cette action prendra la forme d'ateliers d'une demi-journée par OSP par secteur (Béarn et Pays-Basque) avec une redondance annuelle.

Pilote(s) de l'action :

La Fibre64

Publics ciblés :

Travailleurs sociaux, tout agent accompagnant des publics aux démarches administratives

Partenaires associés :

CD64 (SDSEI - services des Solidarités de l'Emploi et de l'Insertion), OSP

Ressources humaines :

Chargé de mission La Fibre64 (estimation 8 jours)

Ressources financières :

0€ (hors coordination), coût pris en charge par les SDSEI (locaux) et les OSP (animation)

Calendrier :

1/ Dernier trimestre 2024 : rencontre SDSEI et OSP, définition du calendrier des ateliers

2/ Premier semestre 2025 : réalisation des Pauses Numériques

3/ Dernier trimestre 2025 : bilan et reconduction de l'action

Indicateurs d'évaluation :

Nombre de participants

Questionnaire de satisfaction

FICHE ACTION 4.3	Intervenir dans les réseaux d'aidants pour les sensibiliser à l'inclusion numérique

Objectifs de l'action :

Les aidants peuvent tous être amenés à accompagner le public sur des questions liées au numérique et nécessiteraient sensibiliser aux bonnes pratiques. Toutefois, ceux-ci n'ont pas forcément la possibilité (disponibilité, horaires…) d'accéder aux actions de sensibilisation proposées. Des temps de rencontres étant proposés par leurs réseaux respectifs (Café aidants, demi-journée d'échanges…), des actions de sensibilisation à l'accompagnement numérique s'incorporant aux rencontres déjà programmées permettraient d'aborder ce sujet et de communiquer sur les possibilités d'accompagnement local (Conseillers Numériques…)

Description de l'action :

L'action consistera à réaliser des interventions de sensibilisation lors des rencontres programmées par les réseaux d'aidants. Pour cela, il apparaît nécessaire au préalable de coconstruire cette offre en collaboration avec les agents de ces réseaux et les conseillers numérique locaux.

Pilote(s) de l'action :

La Fibre64 (Coordinateur des CoNums), conseillers numériques et employeurs

Publics ciblés :

Aidants professionnels

Partenaires associés :

SDSEI, ADAPEI, réseaux d'aidants

Ressources humaines :

Chargé de mission La Fibre64 (estimation 6 jours), conseillers numériques

Ressources financières :

1 000 €, frais de déplacements des intervenants

Calendrier :

1/ Premier trimestre 2025 : rencontre des employeurs de Conseillers numériques

2/ Deuxième trimestre 2025 : sollicitation des réseaux d'aidants identifiés dans la fiche action « « et identification des réseaux intéressés

3/ Dernier trimestre 2025 : intervention des conseillers numériques dans les réseaux d'aidants

Indicateurs d'évaluation :

Nombre de réseaux d'aidants intéressés

Nombre d'interventions des conseillers numériques

Questionnaires de satisfaction

FICHE ACTION 4.4	Connaître les spécificités des différentes catégories d'aidants (numériques) professionnels pour mieux les accompagner

Objectifs de l'action :

Les aidants constituent un large public mal ou méconnu. Afin de les accompagner dans les aides numériques qu'ils peuvent réaliser au quotidien, il apparaît indispensable de les connaître exhaustivement et d'évaluer leurs besoins et leurs spécificités. L'action visera à constituer un comité technique « Accompagnement des aidants » afin de poursuivre ces objectifs et d'apporter des réponses opérationnelles.

Description de l'action :

L'action consistera à :

1/ Créer un comité technique « Accompagnement des aidants »

2/ Enquêter auprès des publics cibles sur leurs besoins en accompagnement

3/ Constituer un programme d'action 2026-2027

Pilote(s) de l'action :

La Fibre64, Conseil Départemental (SDSEI)

Publics ciblés :

Aidants (numériques) des structures partenaires, aides à domicile, animateur-éducateurs, travailleurs sociaux, bénévoles…

Partenaires associés :

UDCCAS, Fédération des centres sociaux, Adapei, AID, SSIAD

Ressources humaines :

Chargé de mission La Fibre64 (estimation 16 jours) + agents des SDSEI + référent des EPCI

Ressources financières :

Calendrier :

1er semestre 2025 : constitution du comité technique, identification des structures réseaux d'aidants et création d'un questionnaire à l'attention des professionnels ciblés

2ème semestre 2025 : réalisation de l'enquête, présentation des résultats et établissement du calendrier d'action 2026

Indicateurs d'évaluation :

Nombre de partenaires mobilisés

Nombre et exhaustivité des structures identifiées

Nombre et pourcentage de réponses au questionnaire

FICHE ACTION 4.5	Accompagner les aidants numériques dans la connaissance et le recours aux outils à destination des publics très éloignés du numérique

Objectifs de l'action :

L'ensemble des aidants numériques peut être amené à accompagner des publics dont les spécificités peuvent nécessiter une adaptation des outils (personnes en situation de handicap, personnes allophones…). L'objectif est, dans un premier temps, de recenser les différents outils, productions, dispositifs orientés vers ces publics, notamment les productions FALC (Facile A Lire et à Comprendre). Il visera ensuite à permettre l'information et l'appropriation de ces outils par les aidants.

Description de l'action :

L'action consistera en :

- La création d'une espace ressource sur « Les Bases » (Bibliothèque Nationale de l'Inclusion Numérique en ligne développée par l'ANCT)
- La réalisation d'une veille et l'alimentation de cet espace par des partenaires volontaires
- La promotion de cet espace via un webinaire dédié

Pilote(s) de l'action :

La Fibre64

Publics ciblés :

Tous les aidants numériques

Partenaires associés :

Conseillers et médiateurs numériques, Adapei, CAP emploi…

Ressources humaines :

Chargé de mission La Fibre64 (estimation 4 jours)

Ressources financières :

Calendrier :

1/ Premier semestre 2025 : Création de l'espace ressource et première alimentation

2/ Présentation de l'espace ressource lors d'un webinaire et de NEC Sud-Ouest

Indicateurs d'évaluation :

Nombre de ressources récoltées et mises en communs

Nombre de personnes sensibilisées à cet espace ressource

FICHE ACTION 5.1	Outiller les professionnels de l'emploi et de l'insertion

Contexte et objectifs de l'action :
Bien que les jeunes utilisent quotidiennement les outils numériques dans le cadre d'une pratique ludique et de loisirs, ils se trouvent pourtant confrontés à des difficultés lors de la réalisation de démarches administratives, à l'occasion de la recherche de recherche d'emploi ou de formation.
L'outillage et l'accompagnement des professionnels dans la sensibilisation à ces usages numériques est une action primordiale afin de lever les freins identifiés.

Description de l'action :
L'action consistera en la création d'un Kit pédagogique utilisable par les professionnels de l'insertion et de l'emploi. Ce kit pédagogique sera constitué d'ateliers clés en mains et d'un catalogue de ressources en ligne.
Les conseillers numériques et leurs employeurs seront sensibilisés sur les partenariats locaux pouvant être noués.

Pilote(s) de l'action :
La Fibre64

Publics ciblés :
Professionnels des structures de champs de l'emploi et de l'insertion

Partenaires associés :
Conseillers numériques, Missions locales, Info-jeunes, structures de l'emploi et de l'insertion

Ressources humaines :
Chargé de mission La Fibre64 (estimation 6 jours), agents volontaires des structures partenaires

Ressources financières :

Calendrier :
1/ 1er semestre 2025 :

- Bilan de l'expérimentation La Fibre64-Mission locale du Pays-Basque
- Travail des Conseillers Numériques et des agents des structures partenaires sur l'amélioration du Kit pédagogique

2/ 2nd semestre 2025 :

- Présentation du kit lors de webinaires dédiés et newsletter
- Déploiement du Kit pédagogique auprès des structures de l'emploi et de l'insertion
- Mise en lien au niveau des réseaux Locaux d'Inclusion Numérique entre Conseillers Numériques et structures de l'insertion et de l'emploi

Indicateurs d'évaluation :
Nombre de structures partenaires
Questionnaire d'utilisation/satisfaction du Kit pédagogique
Nombre de structures s'appropriant le Kit Pédagogique
Nombre de partenariats

FICHE ACTION 5.2	Sensibiliser et fédérer les acteurs des territoires autour du numérique dans le cadre de l'emploi et de l'insertion

Contexte et objectifs de l'action :

L'accompagnement numérique dans le cadre de l'emploi et de l'insertion ne relève pas seulement des structures de ces champs d'intervention.

La sensibilisation à cette thématique de l'ensemble des professionnels et acteurs des territoires favorisera la rencontre de partenaires susceptibles de répondre collectivement.

Description de l'action :

L'action visera à :

- Réaliser des webinaires dédiés sur les problématiques numériques liées à l'emploi et à l'insertion
- Organiser sur chaque RLIN (Réseau Local d'Inclusion Numérique) une rencontre dédiée ouverte à toutes les structures.

Pilote(s) de l'action :

La Fibre64 et les membres pilotes de chaque RLIN

Publics ciblés :

Professionnels accompagnant (ou pouvant être en situation d'accompagner) des publics sur la thématique de l'emploi et de l'insertion et professionnels

Partenaires associés :

France travail, missions locales, CoNums, structures/territoires ayant mis en place des actions dans ce domaine, conseil départemental (Boussole des jeunes, réseau Info-Jeunes

Ressources humaines :

Chargé de mission La Fibre64 ((estimation 10 jours) + agents des membres des RLIN

Ressources financières :

Calendrier :

1/ 1er semestre 2025 : création d'un groupe de travail pour identifier les contenus des webinaires et rencontres dans les RLIN

2/ 2nd semestre 2025 : réalisation des webinaires et des rencontres RLIN

3/ Janvier 2026 : bilan de l'action par le groupe de travail et établissement du plan d'action 2026

Indicateurs d'évaluation :

Nombre de participants aux webinaires

Nombre de participants aux rencontres RLIN

Actions et partenariats effectifs issus de ces actions (Questionnaire)

FICHE ACTION 6.1	Accès à un équipement et une connexion à tarifs solidaires pour les personnes les plus précaires

Objectifs de l'action :

Afin d'équiper les personnes les plus précaires, une filière de reconditionnement locale sera créée en poursuivant les objectifs suivants :

- La collecte de matériel informatique auprès des entreprises, administrations et particuliers.
- Le reconditionnement du matériel dans des ateliers dédiés, avec la participation de personnes en réinsertion professionnelle ou peu qualifiées
- La distribution du matériel reconditionné à prix réduit ou à titre gratuit aux personnes en situation de précarité via des associations, des centres sociaux, ou des structures de médiation numérique.
- L'accompagnement des bénéficiaires pour assurer une bonne prise en main du matériel et des formations à l'utilisation de base des outils numériques.

Description de l'action :

L'action consistera à :

- Identifier les structures de l'ESS qui mettent à disposition, via dons ou offres solidaires, des équipements et connexions numériques
- Identifier les gisements de matériels à reconditionner dans le département
- Informer les acteurs de la solidarité des acteurs et offres existantes
- Faciliter l'accès à l'équipement numérique pour les personnes en difficulté économique et numérique, à travers du matériel reconditionné à coût réduit.
- Réduire la production de déchets électroniques en favorisant la réutilisation du matériel.
- Promouvoir une approche écologique et solidaire du numérique à l'échelle du département.

Pilote(s) de l'action :

La Fibre64 pour la coordination dans les Pyrénées-Atlantiques

Partenaires locaux pour l'insertion et le traitement du matériel (conseil départemental, associations de réinsertion, entreprises de l'économie sociale et solidaire)

Publics ciblés :

Associations

Personnes en situation de précarité économique et numérique

Demandeurs d'emploi

Personnes éloignées du numérique

Entreprises locales souhaitant contribuer à l'économie circulaire

Partenaires associés :

- Région Nouvelle-Aquitaine
- La collecte.tech / Emmaüs Connect et les reconditionneurs locaux
- Pays et Quartiers de Nouvelle Aquitaine
- Collectivités locales pour la collecte de matériel
- Associations de réinsertion et structures de l'économie sociale et solidaire pour la formation et l'emploi des personnes peu qualifiées
- Entreprises pour le don de matériel informatique usagé
- Structures de médiation numérique et centres sociaux pour la distribution du matériel

Ressources humaines :

- Chargé de projet La Fibre64
- Personnel pour la collecte, le tri, et le reconditionnement du matériel
- Formateurs pour accompagner les personnes en insertion
- Médiateurs numériques pour l'accompagnement des bénéficiaires finaux

Ressources financières :

- Subventions des collectivités territoriales et de l'État (programme France Relance, appels à projets nationaux)
- Contributions des entreprises par le biais de dons de matériel et de partenariats RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)
- Financements de l'économie sociale et solidaire

Calendrier :

2025 : Mise en place de la filière, recrutement du personnel, premiers partenariats avec les entreprises et collectivités

2026 : Premier cycle de reconditionnement et distribution du matériel

2027 : Évaluation de l'impact et extension de la filière

Indicateurs d'évaluation :

- Quantité de matériel collecté, reconditionné et redistribué
- Nombre d'emplois créés dans la filière de reconditionnement
- Nombre de bénéficiaires ayant reçu du matériel reconditionné
- Impact sur le taux d'équipement numérique des publics précaires
- Réduction de la production de déchets électroniques dans le département
- Satisfaction des bénéficiaires (usages numériques et sentiment de compétence)

FICHE ACTION 7.1	Démarche d'évaluation mutualisée

Objectifs de l'action :

A défaut d'indicateurs d'évaluation satisfaisants des politiques publiques d'inclusion numérique, les syndicats mixtes **La Fibre64 et Agence Landaise Pour l'Informatique (ALPI)** souhaitent entreprendre et documenter une méthode partagée et robuste d'évaluation de la politique publique d'inclusion numérique.

Cette méthode devra non seulement mesurer l'efficacité des actions, mais aussi prendre en compte le **sentiment de compétence numérique** des bénéficiaires, un indicateur clé pour appréhender l'impact des actions de médiation.

- Concevoir une méthode d'évaluation partagée, lisible et communicable, qui serve d'outil aux décideurs pour orienter les politiques publiques d'inclusion numérique.
- Intégrer dans cette évaluation la notion de sentiment de compétence numérique, afin de mieux comprendre les impacts psychosociologiques des actions menées, au-delà des compétences techniques.

Description de l'action :

L'action consiste à construire et à mettre en œuvre une méthodologie d'évaluation sur trois ans (2025-2027), mutualisée entre les départements des Pyrénées-Atlantiques et des Landes.

Cette évaluation portera sur l'ensemble des actions d'inclusion numérique déployées dans les deux territoires dans le cadre de FNE. Elle intégrera des indicateurs quantitatifs (nombre de bénéficiaires, taux de satisfaction, amélioration des compétences numériques) et qualitatifs (sentiment de compétence, diminution des appréhensions face au numérique).

Un chercheur post-doctorant à mi-temps sera recruté pour piloter cette démarche sous la supervision de la chaire OPTIMA. Ce chercheur développera des outils spécifiques pour évaluer à la fois l'efficacité opérationnelle et l'impact psychosociologique des actions.

Pilote(s) de l'action :

La Fibre64 pour les Pyrénées-Atlantiques
L'ALPI pour les Landes
Chaire OPTIMA (Université de Pau et des Pays de l'Adour)

Publics ciblés :

Décideurs politiques et partenaires locaux impliqués dans l'inclusion numérique
Acteurs de la médiation numérique (conseillers, aidants numériques)
État (ANCT-Banque des Territoires) et financeurs de FNE

Partenaires associés :

- Université de Pau et des Pays de l'Adour (Chaire OPTIMA)
- Partenaires FNE des Pyrénées-Atlantiques et des Landes
- Structures de médiation numérique (espaces publics numériques, centres sociaux)

Ressources humaines :

- Un chercheur post-doctorant à mi-temps
- Équipes de La Fibre64 et de l'ALPI pour le suivi
- Médiateurs et aidants numériques pour les retours de terrain

Ressources financières :

- Cofinancement par les départements des Pyrénées-Atlantiques et des Landes
- Participation de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour pour la gestion et le suivi du post-doctorant

• Fonds locaux d'inclusion numérique 64 et 40 : 2500 € FNE Pyrénées-Atlantiques • Banque des Territoires • Région Nouvelle-Aquitaine
Calendrier : 2025 : Lancement du projet et recrutement du post-doctorant 2025-2027 : Suivi continu et évaluation des actions d'inclusion numérique 2027 : Synthèse et publication des résultats, recommandations pour l'avenir des stratégies d'inclusion numérique
Indicateurs d'évaluation : A définir avec le post-doctorant et la Chaire OPTIMA

ANNEXE 1 : Calendrier COPING64 2024-2027

Fiche action	Actions	Fin. FNE 2025	2eme sem 2024	1er sem 2025	2eme sem 2025	1er sem 2026	2eme sem 2026	1er sem 2027
1,1 Fonds local de l'inclusion numérique	Abondement financement OSP	24 000,0 €						
	Présentation et collecte d'engagements des financeurs							
	Premier appels à projets							
	Suivi et accompagnement des projets							
2.1- Acculturer pour mieux orienter et/ou accompagner	Création du mini-guide	1 000,0 €						
	Lancement mini-guide							
	Webinaire et présentation Cosneils Communautaires							
2.2 - Les Cafés Virtuels de l'Inclusion Numérique	Expérimentation	- €						
	Généralsiation							
2.3 - Mieux orienter les publics (cartographie)	Présentation							
	Mise à jour et promotion							
2.4 - Améliorer la visibilité de l'offre	Création graphique, impression, diffusion	3 000,0 €						
	Mise à jour, impression, diffusion annuelle							
3.1 - Accompagner ensemble les actions d'EMI	Création du Comité Technique et 1ère rencontre							
	Réunion trimestrielle du Comité Technique							
3.2- Etat des lieux de l'EMI dans les Pyrénées-Atlantiques	Cahier des charges de l'étude + enquête besoins	6 000,0 €						
	Selection prestataire accompagnateur			juin-25				
	Réalisation étude de l'offre							
	Restitution Etude					janv-26		
3.3 Les jeunes questionnent leurs pairs	Création du dispositif	2 000,0 €		mars-25				
	Déploiement du dispositif			avril à septembre 2025				
	Résultats de l'enquête				oct-25			
3.4 Favoriser une synergie départementale des actions d'EMI et de parentalité numérique	Sélection prestataire accompagnateur 1ère édition	4 000,0 €		mars-25				
	Etablissement du cahier des charges			juin-25				
	Organisation et préparation de l'évémenemnt							
	Réalisation de l'événement							
3.5 Parentalité Numérique	Sensibiliser les pro aux enjeux, outils et bonnes pratiques							

Fiche action	Actions	Fin. FNE 2025	2eme sem 2024	1er sem 2025	2eme sem 2025	1er sem 2026	2eme sem 2026	1er sem 2027
4.1 Former les aidants numériques (agents territoriaux et de l'Etat)	Sélection Orgnaisme formation + calendrier	20000 € Enveloppe spécifique						
	Communciation aux publics			janv-25				
	Formations et communciation intermédaire			mars à novembre 2025				
	Bilan				déc-25			
4.2 S'approprier les plateformes en ligne des opérateurs de services publics	Rencontre SDSEI et OSP, définition du calendrier	- €						
	Réalisation des Pauses Numériques							
	Bilan et réajustement de l'action				nov-25		nov-26	
4.3 Intervenir dans les réseaux d'aidants pour les sensibiliser à l'inclusion numérique	Réunion employeurs CoNums	1 000,0 €						
	Identification, sollicitation réseaux aidants							
	Intervention Conseillers Numériques							
4.4 Connaître les différentes catégories d'aidants professionnels pour mieux les accompagner	Création du Comité technique, identification réseaux aidants	- €						
	Création de l'enquête auprèsles professionnels							
	Réaliation d el'enquête et présentation des résultats							
4.5 Outils à destination des publics très éloignés	Création de l'espace ressource et première alimentation							
	Présentation de l'epace ressource - webinaire + NEC SO							
5.1 Outiller les professionnels de l'emploi et de l'insertion	Expérimentation des ateliers							
	Bilan expérimentation et création kit pédagogique							
	Présentation du kit pédagogique et déploiement							
5.2 Sensibiliser et fédérer les acteurs des territoires autour du numérique, emploi et de l'insertion	Création du groupe de travail et des contenus							
	Réalisation des webinaires et rencontres							
	Bilan et plan d'action 2026					janv-26		
6.1 Accès à un équipement et une connexion à tarifs solidaires pour les personnes les plus précaires	Mise en place de la filière et des partenariats							
	Premier cycle de reconditionnement et distribution de matéri							
	Evaluation d el'impact et extension de la filière							
7.1 Démarche d'évaluation mutualisée	Lancement du projet de post-doctorant	2 500,0 €						
	Suivi continu et évaluation des actions d'inclusion numérique							
	Synthèse et publication des résultats et recommandations							